



Assemblée générale

« Réunion de l'Assemblée générale pour discuter de la
situation de l'UNRWA à Gaza »

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

New York, le 5 mars 2024

Déclaration lue par Riccarda Chanda
Représentante permanente adjointe de la Suisse

Monsieur le Président de l'Assemblée générale,
Monsieur le Commissaire général de l'UNRWA,
Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs.

La Suisse remercie le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies pour la tenue de cette réunion et le Commissaire général pour sa présentation.

On ne peut suffisamment le répéter : la situation humanitaire à Gaza est catastrophique. La Suisse condamne le fait que les hostilités continuent de faire de si nombreuses victimes civiles à Gaza. Malgré les efforts inlassables des organisations humanitaires, l'approvisionnement en aide d'urgence est clairement insuffisant. La population civile doit avoir accès en qualité et en quantité suffisantes aux biens et services essentiels, notamment l'eau potable, la nourriture, les soins médicaux et le carburant.

Dans ce contexte, l'UNRWA est actuellement le plus grand acteur humanitaire à Gaza. Dans la situation actuelle, il ne serait guère possible pour une autre organisation ou autorité de reprendre l'intégralité des tâches.

Au-delà de Gaza, l'UNRWA fournit aussi des services essentiels en Cisjordanie, au Liban, en Jordanie et en Syrie. Sans ces services essentiels, la situation régionale se fragiliserait davantage.

C'est pourquoi la Suisse est d'autant plus préoccupée par les graves allégations à l'encontre de certains employés de l'UNRWA, soupçonnés d'être impliqués dans les actes de terreur par le Hamas du 7 octobre – que la Suisse a fermement condamnés. La Suisse a une tolérance zéro pour tout soutien au terrorisme et tout appel à la haine ou incitation à la violence. Elle attend de ses partenaires la même intransigeance.

La Suisse a pris note des mesures immédiates initiées par l'UNRWA, en particulier la décision de licencier les employés accusés avec effet immédiat et d'ouvrir une enquête. Elle attend de l'enquête qu'elle fasse toute la lumière sur ces allégations et demande que les mesures appropriées soient prises par la suite. Elle appelle Israël et tout autre Etat disposant d'informations à coopérer pleinement avec l'ONU à cette fin.

Mesdames et Messieurs,

La Suisse soutient des mécanismes solides pour assurer la neutralité de l'UNRWA – raison pour laquelle la revue indépendante menée par Madame Colonna est indispensable.

Pour terminer, à la lumière du degré de souffrance et de destruction massives dans la région, il est temps d'agir, et ce sur 3 plans :

1. Les parties au conflit doivent respecter strictement le droit international humanitaire, y compris en autorisant et facilitant un accès humanitaire rapide et sans entraves aux personnes dans le

besoin. Elles doivent en outre prendre les mesures concrètes pour épargner et protéger la population civile. A cet égard, nous rappelons que la Cour internationale de justice a indiqué qu'Israël doit prendre sans délai des mesures effectives pour permettre la fourniture, dans toute la bande de Gaza, des services de base et de l'aide humanitaire requise de toute urgence.

2. Il faut permettre l'acheminement et la distribution de l'aide humanitaire, et cela dans des conditions sécuritaires acceptables. Il faut un cessez-le-feu humanitaire immédiat, et il faut la libération des otages.
3. Le rétablissement d'un horizon politique est urgent. Celui-ci ne peut passer que par un cessez-le-feu humanitaire qui soit capable de remédier à la situation humanitaire. Aussi, la Suisse considère que la solution à deux États est la base de la paix et de la stabilité dans la région : deux États démocratiques, Israël et la Palestine, vivant côte à côte, en paix, à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Mr President of the General Assembly,

Mr Commissioner-General of UNRWA,

Ladies and Gentlemen Ambassadors,

Ladies and Gentlemen.

Switzerland would like to thank the President of the United Nations General Assembly for holding this meeting and the Commissioner-General for his presentation.

It cannot be repeated often enough: the humanitarian situation in Gaza is catastrophic. Switzerland condemns the fact that hostilities continue to claim so many civilian victims in Gaza. Despite the tireless efforts of humanitarian organisations, the supply of emergency aid is clearly insufficient. The civilian population must have access in sufficient quality and quantity to essential goods and services, in particular drinking water, food, medical care and fuel.

In this context, UNRWA is currently the largest humanitarian actor in Gaza. In the current situation, it would hardly be possible for any other organisation or authority to take over all the tasks.

Beyond Gaza, UNRWA also provides essential services in the West Bank, Lebanon, Jordan and Syria. Without these essential services, the regional situation would become even more fragile.

This is why Switzerland is all the more concerned about the serious allegations against certain UNRWA employees, suspected of being involved in the acts of terror by Hamas on 7 October - which Switzerland has strongly condemned. Switzerland has zero tolerance for any support for terrorism or any incitement to hatred or violence. It expects the same intransigence from its partners.

Switzerland has taken note of the immediate measures initiated by UNRWA, in particular the decision to dismiss the accused employees with immediate effect and to open an investigation. It expects the investigation to shed full light on these allegations and calls for appropriate measures to be taken subsequently. It calls on Israel and any other State in possession of information to cooperate fully with the UN to this end.

Ladies and Gentlemen,

Switzerland supports strong mechanisms to ensure the neutrality of UNRWA - which is why the independent review conducted by Ms Colonna is indispensable.

In conclusion, in the light of the degree of massive suffering and destruction in the region, it is time to act on 3 fronts:

1. The parties to the conflict must strictly respect international humanitarian law, including by allowing and facilitating rapid and unimpeded humanitarian access to those in need. They must also take concrete measures to spare and protect the civilian population. In this regard, we recall that the International Court of Justice has indicated that Israel must take immediate and effective measures to enable the provision of urgently needed basic services and humanitarian assistance throughout the Gaza Strip.

2. Humanitarian aid must be delivered and distributed under acceptable security conditions. There must be an immediate humanitarian ceasefire, and the hostages must be released.

3. There is an urgent need to re-establish a political horizon. This can only be achieved through a humanitarian ceasefire capable of remedying the humanitarian situation. Switzerland believes that the two-state solution is the basis for peace and stability in the region: two democratic states, Israel and Palestine, living side by side in peace within secure and recognised borders.

Thank you.